

Q D
AFFAIRE N° : 11/2

OBJET : Compte administratif pour l'exercice 1979 concernant la section de fonctionnement.

LE MAIRE donne lecture du rapport :

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation le compte administratif du Bureau d'Habitat Social pour l'exercice 1979.

Toutefois, j'attire votre attention sur le fait que ce compte porte seulement sur la section fonctionnement.

La section investissement a été modifiée par la délibération du Conseil Municipal en date du 27 décembre 1979, par conséquent le compte administratif de ce chapitre est devenu sans objet.

.../...

C O M P T E A D M I N I S T R A T I F 1 9 7 9

Section de fonctionnement

D E P E N S E S		R E C E T T E S							
t.	Libellés	Prévisions B. P. B. S.	Total	Réalisation	Art.	Libellés	Prévisions B. P. B. S.	Total	Réalisation
00	Fourniture de bureau	2 000	2 000	-	714	Location de terrains	200	200	-
11	Frais de personnel	76 000	76 000	55 108,46	7360	subvention-mairie	112 000	112 000	112 000,00
18	Charges sociales	34 000	34 000	13 424,21	7331	versement sur salaire			4,2
30	Loyer des terrains	200	200						
		<u>112 200</u>	<u>112 200</u>	<u>68 532,67</u>			<u>112 200</u>	<u>112 200</u>	<u>112 004,20</u>

L'excédent (43 471,72 francs) sera reporté au compte 820, rubrique "EXCÉDENT REPORTE" du Budget Supplémentaire d'Habitat Social 1979.

Je mets la question aux voix.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

LE MAIRE - L'ordre du jour étant épuisé, je voudrais vous présenter les Volontaires à l'Aide Technique nouvellement arrivés. Il s'agit de :

- M. Gilbert DE JOUVANCOURT, affecté à la Comptabilité
- M. Jean Max LAPIERRE, affecté à l'Informatique
- M. Bertrand GERARD, affecté à la Comptabilité des associations
- M. DANIEL LACAS, affecté au Service "Bureau d'Etudes et Zones d'Aménagement"
- M. Jean Claude LAFFIN, affecté aux Bâtiments
- M. François PAYET, affecté à l'Urbanisme.

*

*

*

LE MAIRE - Je vais vous parler également des diverses manifestations qui auront lieu à l'occasion des Floralties.

Ainsi, les tableaux que vous voyez autour de nous, et qui ont été laissés là volontairement par Madame ROCHE, notre Collègue, ont été faits par les élèves de toutes les écoles ayant participé au concours organisé spécialement. La liste des lauréats est encore tenue secrète pour le moment.

Les Floralties vont commencer la semaine prochaine, à compter du 25 septembre. L'ouverture sera faite par Madame Valéry GISCARD D'ESTAING, qui arrivera le 24 septembre. La cérémonie d'inauguration aura lieu le 25 septembre à 16 heures au Jardin de l'Etat. Des emplacements précis vous seront réservés, de manière à ce que Madame GISCARD D'ESTAING puisse vous rencontrer sur son passage. Son protocole ne veut pas qu'il y ait 41 Conseillers alignés. Cela se fera sous forme de rencontre spontanée et non sous forme de présentation. Il en sera de même des Maires et Conseillers Généraux présents. Il est ensuite prévu un repas à l'Hôtel de Ville qui sera suivi d'un spectacle "Sons et Lumières" au Jardin. Ensuite, en ce qui concerne Saint-Denis, Madame GISCARD D'ESTAING inaugurera la nouvelle maison des Artisans au Palais Rontaunay le samedi et visitera l'exposition des fruits et des fleurs au Grand Marché. Elle n'assistera pas au Bal des Fleurs, car elle quitte la Réunion le samedi 27 septembre. Le Bal des Fleurs aura lieu à l'Hôtel de Ville et vous recevrez une invitation pour ce bal.

*

*

*